

# ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN

[president.asrs@gmail.com](mailto:president.asrs@gmail.com)

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com/>

## PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 09 février 2024

### PRÉSENTS :

Danièle Arnaud, Albert Lancry, Gérard Desnoes, Claude Robert, Corinne Blavin, Anne Lenne, Jean Duong, Éric Simler, Michel Vermersch

### ABSENTS EXCUSES :

NA

La réunion s'est tenue à la mairie salle des mariages Villers Sur Coudun.

La séance est ouverte à 19 H 00

### ORDRE du JOUR BUREAU du 9 février 2024

A la mairie Salle des mariages 19h

Première prépa AGO du 6 avril 2024

Claude reprend l'ordre de jour de l'an passé pour dérouler la réunion.

Trame revue pendant la réunion :

1. Nomination de deux scrutateurs
2. Nomination d'un rapporteur de séance
3. Mot du Président
4. Présentation du rapport financier (arrêt prestation du comptable, impayés)
5. Approbation des comptes de l'année 2023 1<sup>ière</sup> résolution
6. Quitus aux membres du Bureau 2<sup>ième</sup> résolution
7. Affectation du résultat 3<sup>ième</sup> résolution
8. XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 4<sup>ième</sup> résolution
9. Présentation du budget 2024 6<sup>ième</sup> résolution
10. Fixation de la cotisation 2024 7<sup>ième</sup> résolution
11. Election des nouveaux membres du Bureau 8<sup>ième</sup> résolution
12. Questions diverses :

### **1/ Espace verts :**

Michel – Claude – Gérard : 3 paysagistes ont été reçus et nous avons procédé à un tour du domaine avec :

- Gael PIHA (Remy),
- Compiègne paysages,
- Hie paysages

Blanke et Lente sont à recontacter

Le cahier des charges est celui rédigé par Michel.

Délais de réponse demandé au 12/02/2024.

Gérard : La prestation couvrant les bas-côtés est à faire à part.

Claude rappelle le changement sociétal avec des livraisons répétées qui occasionnent des dommages suite au stationnement sur les bas-côtés.

Le choix du nouveau prestataire va faire l'objet d'une délibération en AGO.

### **2/ Rapport financier :**

Claude confirme qu'il reprend la comptabilité de l'ASRS suite arrêt de notre cabinet comptable.

Le contrôle des comptes de Claude sera effectué par Michel.

Les 4800€ en ligne comptable sont remis au pot (quote-part de 8,8% de la cotisation parcolotis).

Vote bureau : Le bureau donne les pouvoirs à Claude pour effectuer les rapports financiers. En parallèle nous arrêtons la prestation du comptable. Vote : pour, à la majorité.

=> Acceptation

Michel demande que la présentation des chiffres soit validée lors de la réunion.

La présentation du rapport par Claude suivra la trame lors de l'AGO :

- La partie produit / charge,
- L'évolution entre 2022 & 2023 (prévu-réalisé) et budget 2024,
- Précisions sur quelques postes,

### **3/ Sécurité :**

Claude indique que nous avons reçu du Lot 136 des mails 13/11/2023 -16/11/2023 – 17/11/2023 - 24/1/2024 afin de demander la mise au vote pour la poursuite ou non des rondes dans le domaine.

Albert remet en cause la validité des mails par rapport au règlement intérieur en §2.1.3.

Il est indiqué dans les échanges que le coloti a bien envoyé sa 1ère demande avant le 31 décembre 2023. Le règlement prévoit bien l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée d'une question d'intérêt général.

En l'occurrence, le coloti indique : « Je ne trouve pas normal de garder la surveillance Perrin en plus des caméras, d'où le fait de demander en AG si l'on doit garder Perrin sécurité sachant que ce poste prend une part très importante sur la cotisation. »

Le bureau échange sur le fait de porter ce point en résolution ou non en prenant en compte :

- L'aspect règlementaire de la demande du colotis 136.
- Le retour d'expérience attendu en 2024 des caméras. Il avait été dit en AGO 2023 que nous partagerions le retour de la mise en place des caméras pour statuer sur la prestation de sécurité.

Au niveau du village de Villers Sur Coudun les caméras sont installées le 13/02/2024 et le 14/02/2024 le seront sur Rimberlieu. 1 organisme doit encore venir pour vérifier la couverture visuelle des caméras.

Vote bureau : par 5 votes : pour et 4 votes : contre ; une résolution sur la poursuite de la prestation sécurité est portée à l'AGO du 4 avril 2024.

=> Acceptation pour résolution

Claude rappelle que nous ne voyons plus les rapports de la société Perrin. Il s'avère que Perrin soustrait la prestation sans nous avoir averti. Nous devons les contacter.

#### **4/ Impayés :**

Sur 276 parts nous avons 274 paiements.

Hormis un coloti en grande difficulté financière avérée, il reste 2 lots sans paiement.

Pour ces 2 colotis l'huissier, mandaté par l'ASRS pour les défaillances de paiement, indique qu'il n'a plus d'autre recours possible. L'ASRS doit porter la procédure devant les tribunaux en sollicitant un avocat.

#### **5/ Questions diverses**

1/ Le 29 février 2024 est la dernière date pour candidater à un poste de membre de l'association ASRS.

2/ Claude rappelle les personnes membres du bureau en fin de mandat (Corinne).

3/ Éric demande ce que nous faisons de l'étang voie d'Offemont. De nombreux arbres sont tombés proches et dans l'étang. L'étang avait été racheté par le président de l'ASRS pour améliorer les finances de la SATO.

Les travaux de Cédric Paysages devaient être poursuivis pour consolider les berges et aménager le chemin entre le Club des sports et l'étang voie d'Offemont. Ce poste de dépense n'est pas budgété en 2023 et 2024 pour l'instant.

Daniele suggère de laisser les arbres tombés dans l'étang.

L'étang sert aussi de réservoir d'incendie. Nous ne pouvons pas le laisser en l'état. Michel propose de faire appel pour l'abattage des arbres à XL-Elagages.

4/ Fontaine : fleurissement

Une poursuite du fleurissement sur la fontaine du Château est discutée dans le cadre de la valorisation du patrimoine de la commune.

5/ Gérard propose de faire parvenir une gerbe de fleurs pour le décès de Mr Huss qui a œuvré de nombreuses années au sein du bureau de l'ASRS.

Rappel : prochaine AGO : samedi 6 avril à 14h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Le rapporteur de séance

Éric SIMLER

Signataire :

Le Président

Gérard DESNOES

